

La sténographie au service de la médecine dans l'Égypte romaine et byzantine

Shorthand at the Service of Medicine in Roman and Byzantine Egypt

par Marie-Hélène MARGANNE*

Sans la mise par écrit, dès le V^e siècle avant notre ère, des traités mis sous le nom d'Hippocrate, et sans leur copie manuscrite ininterrompue jusqu'à l'invention de l'imprimerie, la médecine hippocratique ne serait pas parvenue jusqu'à nous. La diffusion écrite de l'art médical présente en effet un avantage considérable sur sa transmission orale, forcément limitée dans le volume, dans l'espace et dans le temps, telle qu'elle se présente, à l'aube de la civilisation occidentale, ou dans d'autres cultures. Comment procédaient les auteurs médicaux grecs pour publier leurs œuvres ? La diffusion des livres est d'abord une affaire de cercles prives et d'amis. L'auteur met lui-même par écrit ou dicte son œuvre à un secrétaire. L'œuvre est recopiée au net. Le manuscrit, pièce unique et précieuse, se transmet de main à main. L'auteur « laisse aller » son texte (c'est le sens du verbe grec *ekdidômi*, en latin *edere*, d'où *ekdosis*, en latin *editio*, en français *édition*) en autorisant sa lecture et sa reproduction afin de le faire connaître. Sans doute conserve-t-il l'original qu'il peut retravailler pour en fournir, éventuellement, une

* Centre de Documentation de Papyrologie Littéraire (CEDOPAL), Université de Liège, Département des Sciences de l'Antiquité, Bât. A1, 7, Place du 20-Août, B 4000 Liège, Belgique.

nouvelle rédaction qui devient une édition révisée. De cette distribution en petit comité, il est possible de passer à la diffusion dans le grand public en recourant aux ateliers de copistes, aux libraires (grec *bibliopôlès*, latin *bibliopola*) et aux éditeurs antiques. Ainsi, à Rome, précise Galien (129-c. 216), le commerce des livres se tient dans le *Sandaliarium* ou quartier des cordonniers, situé au nord-est du Forum de la Paix¹.

Dans le monde gréco-romain, l'écriture autographe des œuvres littéraires, y compris des traités techniques, n'est pas très répandue². Comme le confirme Galien à plusieurs reprises dans son œuvre, les auteurs grecs, dont lui-même, dictent la plupart du temps leurs œuvres à des scribes, qui peuvent être tachygraphes, c'est-à-dire spécialisés dans l'écriture rapide (sténographes)³. De fait, à la différence de l'Égypte pharaonique, où le statut du scribe était élevé⁴, le monde hellénique considérait la copie manuscrite d'un texte comme une activité servile. Il s'ensuit que les orateurs, les philosophes, les poètes, les médecins grecs, etc., ont été généralement représentés, soit un rouleau fermé à la main, soit en train de lire, et pratiquement jamais en train d'écrire. Par exemple, dans les illustrations du fameux manuscrit grec connu sous le nom de « Dioscoride de Vienne » (*Vindobonensis Medicus Graecus* 1), élaboré, vers 512, à Constantinople, la plupart des écrivains médecins sont représentés, non pas en train d'écrire, mais bien tenant un rouleau (ainsi, au f° 2v, Machaon, Pamphile, Xénocrate, Sextius Niger, Héraclide et Mantias groupés autour du centaure Chiron ; au f° 3v, Cratévas, Apollonios, Andréas [de Caryste ?], Dioscoride, Nicandre et Rufus entourant Galien, ainsi que Dioscoride au f° 4v) ou un codex fermés à la main (Galien, au f° 3v). La seule exception à cette règle est, au f° 5v, la seconde représentation de Dioscoride qui, semble-t-il, écrit sur une page de codex reposant sur ses genoux, tandis que l'illustrateur (Cratévas ?) peint une planche fixée sur un chevalet⁵. Cependant, comme l'indiquent le décor et les vêtements du peintre, ce tableau n'appartient plus à l'antiquité, mais à la période byzantine. Avec l'émergence du christianisme, religion du livre, le statut de l'écriture change : désormais, la copie manuscrite est valorisée, surtout celle des écrits religieux.

Comme les auteurs médicaux grecs recourent aux services des scribes tachygraphes et que la tachygraphie est utilisée dans les ateliers de copie de livres, y compris médicaux, le vocabulaire médical devrait avoir laissé des traces dans les manuels d'apprentissage de cette technique. Ceux-ci sont attestés par une centaine de papyrus grecs provenant d'Égypte. Datés surtout de la période byzantine (à partir de l'accession au principat de Dioclétien, en 284, jusqu'à la conquête arabe, en 641), mais également de l'époque romaine (II^e/III^e siècles), ils comprennent des fragments de syllabaires et

de commentaires qui correspondent aux deux étapes de l'enseignement de la tachygraphie⁶. Deux contrats sur papyrus datés du II^e siècle, *P. Oxy.* 4.724 et 41.2977, conservent précisément la trace d'un tel apprentissage, qui était particulièrement coûteux. Ainsi, dans l'un (*P. Oxy.* 4.724)⁷, daté du 1^{er} mars 155, Panéchetès alias Panarès s'engage à payer 120 drachmes à Apollonios pour enseigner la sténographie à son esclave Chairamôn. Le salaire du formateur permettait à une famille de quatre personnes de vivre six mois environ. Si elle faisait du scribe un des hommes de métier le mieux payés dans l'Égypte romaine, la sténographie exigeait cependant de gros efforts de mémoire pour pouvoir être maîtrisée.

Comme le montrent les restes de manuels conservés sur papyrus, les *Commentaires* fournissent, avec les signes qui leur correspondent, de longues listes de mots généralement groupés par quatre (d'où le nom de tétrades), mais aussi par cinq (pentades), souvent autour d'un thème : la géographie, la religion et la mythologie, les métiers, l'alimentation et aussi la médecine⁸. Afin d'être plus commodément mémorisées, certaines tétrades ou pentades forment des phrases, qui peuvent être des sentences morales, ou jouer sur la synonymie des mots, ou, au contraire, leur antonymie, ou encore sur l'identité ou l'homonymie d'un de leurs composés. Parmi les quelque 800 tétrades ou pentades connues, – soit plus de 3 000 mots –, une cinquantaine est en rapport avec la médecine. Au moins une tétrade est consacrée au médecin (95 : « un médecin soigne un malade en lui portant secours »), et deux, à l'homme conçu comme un animal mortel (151), avec un cœur pour aimer et une âme pour commander (152).

Dix-huit, en tout ou en partie, abordent l'anatomie du corps, limitée surtout à la nomenclature de ses parties externes, classées généralement, mais pas toujours, dans l'ordre *a capite ad calcem*, telles que « crâne, tête, tempe, cheveux » (153), « cou, dos, cavité articulaire, hanches » (155), « coude, épaule, avant-bras, clavicules » (156), « flanc, partie supérieure du dos, poitrine, cuisse » (157), « gorge, veines, vertèbre, chevilles » (158), « larynx, front, bouche, aquilin » (160), « aisselle, poitrine, sourcils, parties sous les yeux (régions infra-orbitaires) » (161), « osselets, talons, pieds, mains » (162), « pli du genou, jambe, genou, jarrets » (342), « viscères, entrailles, lombes » (357), « ventre, côté, bas-ventre, moelle » (374), « cou, front, jointure, joue (ou mâchoire) » (485), « rachis, bas-ventre » (752), « mollet, omoplate, derrière (ou fesses), membres » (754), « gorge, narine, aine, cou (ou gorge, terme poétique) » (755), « extrémité(s) du corps, rein, cuisse, nez » (756).

Plusieurs tétrades sont en rapport avec la pathologie-thérapeutique, comme « il est souffrant, il tremble, il est malade, il périt » (165), « il s'appuie sur un

bâton, il passe sa vieillesse » (166), « il a la bile noire » (256), « il est fou, il est possédé, il se plaint, il est enragé » (261), « coup, blessure, il touche avec une éponge » (421), « il souffre, il apaise, hépatique, il est perforé, il est consumé (par la douleur) » (447), « il éternue, il expectore, il tousse, il crache » (484), « il souffre, il est préoccupé, il jeûne, il est abattu » (489), « courbé, boiteux, de travers, voûté, paralytique » (490), « splénique » (697) et « léthargique » (758). D'autres tétrades relèvent de la vision et de l'ophtalmologie comme « un œil gris bleu regarde trompeusement » (154), « un œil fixe, regarde avec ironie, brille » (159), « louche, à la vue faible, estropié, aveugle, au léger strabisme » (379), « coin de l'œil, écoulement, au regard perçant (ou qui rend la vue perçante), salive » (634), et de la gynécologie-obstétrique, comme « le travail (de l'enfantement) fait naître un bébé dans la torpeur » (375) et « sage-femme, elle expulse, impitoyable, téméraire » (753). Mais les plus nombreuses sont relatives à l'alimentation, aux plantes, aux herbes et aux substances médicamenteuses. Dans le domaine de la pharmacologie, on relève « il sent (flaire) un médicament inefficace, il perd connaissance » (169), « ayant bu de la mandragore, il s'endort subitement » (170), « l'ellébore calme la folie, je suis rafraîchi » (252), « boîte à remèdes, meurtrissure » (635), « du malobathron (probablement du patchouli) est bouilli » (636), « antidote, ellébore » (658). L'alimentation et la diététique au sens large sont abordées dans les tétrades 311 et 313 à 315, qui se réfèrent à plusieurs denrées fournies par l'agriculture, telles qu'« un cultivateur amasse beaucoup de blé » (311), « après l'avoir transporté, le paysan vend un légume » (313), « une vigne est vendangée, du vin est pressé » (314), et « grappe de raisin, marc, grappe, vendange » (315), tandis que d'autres évoquent des produits végétaux comme « moutarde, millet, herbe, scille » (496), la préparation de boissons, comme « il exprime du mélicrat (sorte d'hydromel, à base de miel et d'eau), il mélange du vin coupé » (578), ou de plats, comme « chairs, viande, poêle à frire, marmite, chaudron » (494), ou « pâte pétrie, chaudron, cochon, graisse » (495), et leur consommation, comme « un glouton goûte ; un gourmand festoie » (454), « gosier, bouchée, sorgho, jus » (591), ou, au contraire, leur privation, comme « un malheureux est torturé, il meurt de faim » (168). Une douzaine de tétrades et de pentades rassemble d'autres noms de fruits, de légumes, de substances médicinales et d'aromates, comme pavot (611), pouliot (625), poivre (663), farine, fleur de farine (693), noix, ail, orge (694), amande, lotus, nénuphar rose (698), lentille, ers, orge mondé ou ptisane (décoction à base d'orge) (699), dolique, pois chiche, légumineuse, fève (700), cannelle, nard, marjolaine, absinthe, amome (807), etc. Parmi ces produits, certains sont d'origine égyptienne, comme le lotus, le nénuphar

rose et la marjolaine (son nom grec, tiré d'une expression égyptienne, signifie « herbe de Souchos », c'est-à-dire herbe de Sobek, le dieu crocodile), et, d'autres, d'origine extrême-orientale, comme le malobathron, le poivre, la cannelle, le nard et l'amome⁹.

Bien plus, le nom d'Hippocrate apparaît dans trois papyrus de tachygraphie. Provenant du Fayoum et daté du milieu du II^e siècle de notre ère, le premier (*P. Fay. Coles* 9) atteste, dans une tétrade, le nom d'Hippocrate, accompagné d'un et peut-être deux vocables médicaux (lignes 33-35)¹⁰. Le deuxième est un fragment de codex en papyrus provenant d'Antinoé en Moyenne-Égypte, et daté du III^e siècle (*P. Ant. inv. 3*, 10,3 × 8,1 cm)¹¹. Il contient quinze signes isolés du *Commentaire* tachygraphique correspondant aux tétrades 104-106, 114-117, 124-127 et 134-137. La tétrade 115, qui comprend la phrase « quand il bondit, un cavalier frappe son cheval », y forme une pentade par l'adjonction, en cinquième position, du nom Hippocrate. Comme l'a remarqué A. Papatomas¹², l'association des mots « cheval » (*hippos*) et « Hippocrate » est ici purement phonétique, de même que, dans la tétrade/pentade 65, celle des mots « égal » (*isos*) et « Isocrate » : « un frère, un semblable, un égal frappe de stupeur (Isocrate) »¹³. Comme Hippocrate, Isocrate, très fréquemment utilisé dans l'enseignement, est un nom connu de tous les élèves, quel que soit leur âge. La mise en parallèle d'Hippocrate, modèle de tous les médecins, et d'Isocrate, modèle pour la pratique de l'art oratoire, nous permet de tirer une première conclusion sur l'utilisation des traités hippocratiques dans l'Égypte romaine et byzantine, à la fois dans l'apprentissage de la médecine et, sans doute, pour la pratique de celle-ci. Le troisième témoignage papyrologique est une liste alphabétique de 2368 mots grecs à l'usage de l'enseignement de la tachygraphie copiée dans le *codex miscellaneus* de Montserrat (*P. Monts. Roca* I, inv. 166-178)¹⁴, qui atteste, au f° 169v, col. III, ligne 25, le nom d'Hippocrate (n° 552), à côté de ceux d'Homère (n° 1080), de Démosthène (n° 1298), d'Ésope (n° 854), de Thucydide (n° 962) et des titres d'une quinzaine de comédies de Ménandre (n° 1233, 1234, 1293-1296, 1320-1321, 1353, 1381, 1411, 1426-1427, 1506, 1614). Daté de la 2^e moitié du IV^e siècle et provenant très probablement de la Thébaïde, ce codex de papyrus de facture plutôt médiocre et de format de poche (11,4 cm de large sur 12,3 cm de haut), contient à la fois des textes grecs et latins, profanes et religieux, tels que le poème latin connu sous le nom *d'Alceste de Barcelone* (*P. Montserrat* inv. 158-161)¹⁵, des parties des *Catilinaires* I-II de Cicéron (*P. Montserrat* inv. 129-149 + *P. Duk.* inv. 798) et un récit en latin sur l'empereur Hadrien (*P. Mont. Roca* III, inv. 162-165)¹⁶, à côté d'un hymne en latin à la Vierge Marie (*P. Montserrat*

inv. 149- 153), d'une anaphore et d'autres pièces de la messe en grec (*P. Montserrat* inv. 154-157), et même d'un dessin à caractère mythologique (inv. 154)¹⁷. Tous les textes, tant grecs que latins, ont apparemment été écrits par la même main. Qu'il s'agisse d'Homère, de Démosthène, d'Ésope, de Ménandre et de Thucydide, tous ces auteurs cités ou évoqués par le titre de leurs œuvres (Ménandre) dans la liste de 2368 mots sont amplement utilisés dans l'enseignement, à côté d'Isocrate et d'Euripide (non cités dans la liste en question). Il en va de même d'Hippocrate dans l'apprentissage de la médecine. La citation du Médecin de Cos dans un livre composite copié et utilisé dans un contexte d'apprentissage, non seulement de la langue latine, mais aussi de prières et d'hymnes chrétiennes, et également de listes de mots à mémoriser pour maîtriser la tachygraphie, nous semble un indice, à la fois de l'utilisation courante du nom d'Hippocrate, dans la *chôra* (arrière-pays) égyptienne, au IV^e siècle, en contexte chrétien, et de la dictée et de l'édition de ses écrits dans l'Égypte byzantine.

À l'examen, le vocabulaire médical attesté dans les manuels grecs de tachygraphie/sténographie paraît assez stéréotypé, voire, parfois, élémentaire. Parmi les médecins, seul, Hippocrate est cité, en tant qu'autorité médicale incontestable et modèle pour tous les praticiens. L'anatomie se limite presque exclusivement aux parties externes du corps, parce que c'est précisément la matière que les débutants doivent d'abord mémoriser, avant la nomenclature des parties internes. De fait, comme l'écrit, au tournant des I^{er} et II^e siècles de notre ère, le médecin Rufus d'Éphèse dans son traité *Du nom des parties du corps* (3-5 et 6-9, p. 133-134 Daremberg – Ruelle), l'apprentissage de tous les arts, y compris les plus nobles, comme la médecine, commence par la nomenclature : « Veux-tu donc apprendre aussi les sciences médicales après avoir commencé par la nomenclature, et, d'abord, comment il faut appeler chaque partie du corps, ensuite, tout le reste qui suivrait le sujet d'étude ? Ou bien te semble-t-il qu'il suffise de montrer en indiquant, comme ce que l'on désire enseigner à un sourd ? Ce procédé ne me semble pas préférable ; il n'est pas aisé, ni très facile d'apprendre soi-même ainsi, ni d'enseigner à un autre. Voici mon opinion. Si tu m'écoutes et regardes cet esclave, tu mémoriseras d'abord les parties visibles ; ensuite, après avoir disséqué quelqu'un animal qui ressemble le plus à l'homme, nous tâcherons de t'enseigner ce qu'il faut dénommer les parties internes. »

Parmi les noms désignant les parties du corps dans le *Commentaire* tachygraphique, 89 % sont attestés dans le traité du médecin éphésien. Il en va de même dans le *Médecin. Introduction* pseudo-galénique (2^e moitié du II^e siècle), destiné, lui aussi, aux débutants et aux amateurs de médecine

(philiatres), qui en atteste 80 %. Intitulé « Dénominations des parties externes du corps », son chapitre X commence d'ailleurs ainsi : « Sur les parties ou portions externes du corps, et sur la question de leur nomenclature, c'est Aristote qui, le premier, a entrepris de délivrer un enseignement écrit ; puis il a paru également nécessaire aux médecins qui sont venus plus tard de se préoccuper du même sujet, pour ne pas avoir à montrer d'un geste de la main chaque partie ou portion, mais être capable de les désigner par la seule dénomination ; parmi eux, les successeurs d'Érasistrate ont été particulièrement actifs, comme Apollonios de Memphis et Xénophon, celui qui le précéda (traduction C. Petit)¹⁸. » Plusieurs papyrus littéraires grecs de médecine conservent la trace de cet apprentissage. Par exemple, un fragment daté du I^{er} siècle de notre ère (*PUG* 2.51, provenance inconnue, 6,5 × 15 cm) conserve, au verso d'un document, la description sommaire d'une sélection restreinte des parties du corps, avec l'indication du nombre des os¹⁹. Dans un fragment de rouleau contenant la fin du chant XXIII de *l'Iliade* (*PSI* 12.1275, Oxyrhynque, II^e siècle, 19,5 × 16 cm), une main cursive a noté une description de la tête, tandis qu'au verso, une autre main a écrit, tête-bêche par rapport au recto, cet essai d'introduction à l'étude de l'anatomie qui ressemble au traité de Rufus d'Éphèse : « (recto) tête ... ce qui se compose du sinciput, des tempes, du sommet et du milieu du sinciput. (Verso) Pour ceux des jeunes qui abordent la médecine dans les règles, Démosthène²⁰, puisque la première et la plus nécessaire des tâches pour s'y engager est de retenir les noms attribués aux régions internes et externes du corps, nous pensons qu'il vaut mieux d'abord dessiner chacune d'elles pour la définir, et, pour ceux qui se livrent à l'étude de celles-ci ... ». Destinés à un public plus large que le monde médical, les lexiques abordent, eux aussi, cette matière, comme, par exemple, le savant *Onomasticon* de Pollux de Naucratis, rédigé, entre 166 et 176, à l'intention de son élève, le futur empereur Commode. Le livre II y est consacré en majeure partie aux différentes dénominations des parties du corps. Dans le *Commentaire* tachygraphique, les références à la pathologie-thérapeutique, à l'ophtalmologie et à la gynécologie-obstétrique, plutôt littéraires, sont très succinctes, à la différence de celles relatives à la pharmacologie et à l'alimentation, qui s'avèrent les plus nombreuses, probablement pour des raisons à la fois thérapeutiques et commerciales, les scribes tachygraphes devant satisfaire les demandes fréquentes de copie de cahiers de recettes et prendre note de commandes et d'actes de vente et d'achat des substances utilisées à la fois dans l'alimentation, la médecine, la droguerie-parfumerie et l'artisanat. La tétrade 636 en particulier forme une phrase évoquant la préparation du malobathron, dont G. Menci a relevé

des parallèles chez Dioscoride (*Matière médicale*, I, 12, 2 et *Euporistes*, I, 11, 1), Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XXIII, 93) et Servilius Damocrate (activité à Rome sous Néron et Vespasien) cité par Galien (*Médicaments selon les genres*, VII, 16 = XIII, 1057, 7-8 Kühn)²¹. Une tendance comparable s'observe dans les papyrus littéraires grecs, dont plus de la moitié contient des recettes médicinales.

Expressions d'une culture écrite et produits d'une société disposant de scribes spécialisés, les manuels grecs de sténographie apportent des informations précieuses non seulement sur la dictée et l'édition des ouvrages médicaux, mais aussi sur l'apprentissage livresque de la médecine dans l'Égypte gréco-romaine et byzantine. L'examen du vocabulaire médical qu'ils contiennent révèle que la formation des scribes tachygraphes est surtout orientée vers la copie, non seulement de manuels destinés aux débutants et aux amateurs de médecine, tels qu'ils se présentent à cette époque, mais, très probablement aussi, vers celle de carnets de recettes médicinales utiles tant aux médecins qu'à tout particulier sachant lire le grec et souhaitant pratiquer l'auto-médication. Il s'y ajoute sans doute la mise par écrit des transactions commerciales liées à l'approvisionnement en denrées nécessaires à l'alimentation, à la pratique de la médecine (diététique, pharmacologie), et aussi à celle d'autres métiers. Plutôt littéraire, – on relève la présence de synonymes²², ainsi que celle de quelques termes poétiques –, l'état de la langue attesté dans les tétrades/pentades se caractérise également par des fautes d'orthographe et de prononciation, telles que des phonétismes typiques de la koinè (iotacismes, étacismes) et des confusions de consonnes, fréquentes chez les Égyptiens hellénisés.

RÉSUMÉ

La sténographie au service de la médecine dans l'Égypte romaine et byzantine. L'examen du vocabulaire médical attesté dans les manuels grecs de sténographie conservés sur papyrus (I^{er}-VIII^e siècles) apporte des informations précieuses, non seulement sur la dictée et l'édition des traités médicaux, mais aussi sur l'apprentissage de la médecine dans l'Égypte romaine et byzantine.

SUMMARY

The study of medical vocabulary attested on Greek shorthand manuals on papyrus (I - VIII centuries) reveals valuable information, not only on the dictation and the edition of medical treatises, but also on medical education in Roman and Byzantine.

NOTES

- 1) Galien, *Sur ses propres livres*, Prol., 1 (éd. V. Boudon-Millot, Paris, Les Belles Lettres, 2007, p. 134, 4-6 et 175-176, n. 2) ; V. Boudon-Millot, *Galien de Pergame. Un médecin grec à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- 2) M.-H. Marganne, *Comment reconnaître un autographe parmi les papyrus littéraires grecs ? L'exemple du P. Oxy. 74.4970*, dans F. Bauden, E. Franssen (éd.), *In the Author's Hand. Holograph and Authorial Manuscripts in the Islamic Handwritten Tradition*, Leiden, Brill, 2020 (*Islamic History and Civilization. Studies and Texts*, 171), p. 38-54.
- 3) Voir not. Galien, *Sur ses propres livres*, I, 12 (p. 139, 4-6 et 187-188, n. 1) : « un de mes amis qui ne pouvait supporter [Martialios], me demanda de dicter mes paroles à la personne qu'il m'enverrait et qui était entraînée à prendre des notes en sténographie (...) » ; voir aussi Id., *Diagnostic et traitement des passions et erreurs de l'âme*, 9, 9 (éd. W. de Boer, Leipzig-Berlin, Teubner, 1937, p. 32, 15-18 = V, 48 Kühn) : « Je vois que tu n'oses pas dépenser pour de nobles actions, ni pour l'achat et la fabrication de livres, ni pour exercer les scribes à écrire soit rapidement au moyen de signes, soit avec élégance et précision, ni encore pour exercer les lecteurs à lire correctement » (traduction française, légèrement modifiée, de V. Barras, T. Birchler, A.-F. Morand, *Galien. L'âme et ses passions. Les passions et les erreurs de l'âme. Les facultés de l'âme suivent les tempéraments du corps. Introduction, traduction et notes*, Paris, Les Belles Lettres, 1995 (*La roue à livres*), p. 35) ; voir aussi les commentaires de T. Dorandi, *Le stylet et la tablette. Dans le secret des auteurs antiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2000 (*L'Âne d'or*), p. 65 ; L. Del Corso, « Ercolano e l'Egitto : pratiche librarie a confronto », *Cronache Ercolanesi*, 43, 2013, p. 139-160, spéc. p. 160.
- 4) P. Piacentini, « Les scribes : trois mille ans de logistique et de gestion des ressources humaines dans l'Égypte ancienne », in B. Menu (éd.), *L'organisation du travail en Égypte ancienne et en Mésopotamie. Colloque Aidea (Nice, 4-5 octobre 2004)*, Le Caire, IFAO, 2010 (*Bibliothèque d'Étude*, 151), p. 107-113.
- 5) O. Mazal, *Der Wiener Dioskurides. Codex medicus graecus 1 der Österreichischen Nationalbibliothek*, Graz, Akademische Druck-u. Verlagsanstalt, 1998, 1, p. 17-25.
- 6) H.J.M. Milne, *Greek Shorthand Manuals. Syllabary and Commentary Edited from Papyri and Waxed Tablets in the British Museum and from the Antinoë Papyri in the Possession of the Egypt Exploration Society*, London, Egypt Exploration Society (*Graeco-Roman Memoirs*, 24), 1934; G. Stroux, "Aus einem neuen KOMENTARION griechischer Kurzschrift", *Philologus*, 90, 1935), p. 78-89 ; J. Irigoien, *Le manuel de sténographie grec : une source de renseignements méconnue*, dans *Actas del VII congreso español de estudios clásicos (Madrid, 20-24 de abril de 1987)*, I (Madrid, 1989), p. 186-193 ; N. Lewis, *Shorthand Writers*, dans *Comunicazioni*, 5 (2003), p. 19-27 ; S. Torallos Tovar, K.A. Worp, *To the Origins of Greek Stenography (P. Monts. Roca I)*, Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat. Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2006 (*Orientalia Montserratensia*, 1), ainsi que le compte rendu de cet ouvrage par A. Papatthomas, *Bulletin of the American Society of Papyrologists*, 44 (2007), p. 211-217; D. Kaltsas, "Kritische und exegetische Beiträge zu den Papyri des tachygraphischen Lehrbuchs", *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 161 (2007), p. 215-251; K.A. Worp, "The Greek Stenographical Commentary : Tetrads 58-61 and 85 Revisited", *Analecta Papyrologica*, 21-22 (2009-2010), p. 121-125.

- 7) Traduction du *P. Oxy. 4.724* par J.A. Straus, *L'esclave dans l'Égypte romaine. Choix de documents traduits et commentés*, Liège, 2020 (*Cahiers du CEDOPAL*, 8), n° 51 (sous presse) : « Panéchos alias Panarès, ancien cosmète de la cité des Oxyrhynchites, par l'intermédiaire de Gémellos, un ami, à Apollonios, sténographe, salut. J'ai placé chez toi Chairammôn, un esclave, en vue de l'apprentissage des signes que connaît ton fils Dionysios, pour une période de deux années à partir du mois en cours Phamenôth de la dix-huitième année d'Antonin César le Seigneur pour le salaire convenu entre nous de cent vingt drachmes non compris les cadeaux de fête, somme sur laquelle tu as reçu le premier versement de quarante drachmes. Tu recevras un second versement de quarante drachmes quand le garçon saura tout le "Commentaire" et tu recevras le troisième, également quarante drachmes, à la fin de la période quand le garçon pourra noter et relire sans erreur n'importe quel texte en langage ordinaire. Si tu achèves la formation avant la fin de la période, je n'attendrai pas la date finale mentionnée ; mais il ne m'est pas permis de reprendre le garçon au cours de la période et il restera chez toi après la période pour tous les jours ou les mois où il n'aura pas travaillé. An 18 de l'Empereur César Titus Aelius Hadrien Antonin Auguste Pieux Phamenôth 5 ».
- 8) G. Menci, *Echi letterari nei papiri tachigrafici*, dans I. Andorlini, G. Bastianini, M. Manfredi, G. Menci (éd.), *Atti del XXII Congresso Internazionale di Papirologia. Firenze, 23-29 agosto 1998*, II (Firenze, 2001), p. 927-936.
- 9) M.-H. Marganne, « Recommandations diététiques et thérapeutiques dans l'Égypte byzantine (284-641) : l'apport de la papyrologie », *Antiquité Tardive*, 27 (2019), p. 57-68, spéc. 64-65.
- 10) Le *P. Fay. Coles 9* a été édité par R.A. Coles, « New Literary and Sub-Literary Fragments from the Fayum », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 6, 1970, p. 257-259, et commenté par Menci, *op. cit.* (2001), p. 932-933.
- 11) Le *P. Ant. inv. 3* a été décrit par Milne, *op. cit.*, p. 7, 9 et 26 ; voir aussi Torallas Tovar & Worp, *op. cit.* (2006), p. 76, 132 et 175.
- 12) Papatomas, *op. cit.*, p. 216, n. 5.
- 13) La pentade 65 est écrite sur la tablette IV, face 8 de *T. Vindob. inv. GWT 4*, codex de 8 tablettes de bois garnies de cire contenant les pentades 36-40 et les tétrades 46-55 et 61-65, provenance inconnue, VI^e siècle, édité par H. Harrauer, R. Pintaudi, *Miscellanea di tachigrafia*, dans *Analecta Papyrologica*, 14-15 (2002-2003), p. 117-164, spéc. 133-164 ; voir aussi Torallas Tovar & Worp, *op. cit.* (2006), p. 129.
- 14) Torallas Tovar & Worp, *op. cit.* (2006).
- 15) G. Nocchi Macacedo, *L'Alceste de Barcelone (P. Montserrat inv. 158-161). Édition, traduction et analyse contextuelle d'un poème latin conservé sur papyrus*, Liège, 2013 (*Papyrologica Leodiensia*, 3).
- 16) T. Berg, *L'Hadrianus de Montserrat (P.Monts.Roca III, inv. 162 → - 165 ↓). Édition, traduction et commentaire d'un récit latin conservé sur papyrus*, Liège, 2018 (*Papyrologica Leodiensia*, 8).
- 17) G. Nocchi Macedo, *Réexamen du dessin du codex miscellaneus de Montserrat (P. Montserrat inv. 154), Aegyptus*, 90, 2010, p. 99-117.
- 18) PS.-Gal., *Le médecin. Introduction*, I, 10, 1 (p. 22, 18-24 et 23, 1-3, éd. C. Petit, Paris, Les Belles Lettres, 2009 = XIV, 699, 11-18 et 700, 1-2 Kühn). Apollonios de Memphis était un élève de Straton, lui-même élève d'Érasistrate. L'érasistratéen Xénophon est

peut- être le médecin qui fut l'élève de Praxagoras au tournant des IV/III^e s. avant notre ère.

- 19) I. Andorlini, « Frammento di una trattazione De ossibus: rilettura di PUG II 51 (sec. I d.C.) », in V. Boudon-Millot, A. Garzya, J. Jouanna, A. Roselli (a cura di), *Ecdotica e ricezione dei testi medici greci. Atti del V Convegno internazionale, Napoli, 1- 2 ottobre 2004*, Napoli, D'Auria, 2006 (*Collectanea*, 24), p. 83-91.
- 20) Ce Démosthène est peut-être le médecin héracléen du I^{er} siècle de notre ère : voir H. Von Staden, *Herophilus. The Art of Medicine in Early Alexandria*, Cambridge-New York, 1994, p. 570-578.
- 21) G. Menci, « Frammento di commentario tachigrafico », in A.J.B. Sirks, K.A. Worp (éd.), *Papyri in Memory of P.J. Jijpesteijn*, Oakville, Connecticut, 2007 (*American Studies in Papyrology*, 40), p. 23-27 et *op. cit.* (2001), spéc. p. 928, n. 5. Selon J. André, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 151-152, s. v. *malobat(h)rum*, « considéré en général comme le Malobathre, feuille de diverses Lauracées d'Extrême-Orient (*Cinnamomum tamala* Nees, *C. iners* Blume, *C. zeylanicum* Blume, etc.), mais paraît être plus probablement le Patchouli (*Pogostemon patchouli* Pell.) ».
- 22) G. Menci, « Terminologia tachigrafica in alcune similitudini del *De virginitate* di Basilio d'Ancira », in N. Reggina (éd.), *Greek Medical Papyri. Text, Context, Hypertext*, Berlin, 2019 (*Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete. Beiheft*, 40), p. 227- 234.

